

PRATIQUE CANINE FÉLINE NAC

SERVICES FUNÉRAIRES ANIMALIERS

LA SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS POUR ANIMAUX ENTEND ÊTRE UNE ALTERNATIVE SUR LE MARCHÉ

Anima Care rejoint Funecap Groupe pour constituer un nouveau réseau de crématoriums animaliers, effectif en 2023. Respect de l'intérêt de l'animal, de sa famille et des vétérinaires, traçabilité et impact environnemental réduit en constituent le cahier des charges. **PAR VALENTINE CHAMARD**

Parce que la place des animaux dans la société a évolué, les services funéraires pour animaux doivent être à la hauteur des attentes des familles. C'est la ligne directrice que s'est donnée la Société des crématoriums pour animaux (SCA), créée en février 2022 par la réunion de Funecap Groupe (co-leader des services funéraires humains, qui détient notamment la marque Roc Eclerc), Sacpa (leader de la gestion de l'animal en zone habitée) et d'Anima Care (entreprise fondée par notre confrère Vincent Dattée, qui accompagne les vétérinaires pour structurer leur activité de fin de vie). Ce nouvel acteur, dont la marque commerciale sera dévoilée en automne 2022 pour un lancement effectif en 2023, entend proposer une alternative dans ce secteur dominé par un acteur historique en France (93 % des crématoriums animaliers sont détenus par le groupe Veternity qui opère sous les marques Esthima et Incineris). « C'est une exception française. Aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni par exemple, de nombreuses sociétés sont positionnées sur ce secteur, avec des modèles différents, analyse Antoine Sénécaut, directeur général de la SCA, qui a été le directeur pendant une vingtaine d'années de l'ex-Compagnie d'incinération des animaux familiaux (Ciaf). Dans d'autres pays, comme l'Allemagne ou l'Autriche,

l'équarrissage est encore bien présent. En France, si en 1993, année de création de la Ciaf, l'incinération collective était la norme, aujourd'hui un tiers des crémations sont individuelles. Cela traduit une évolution forte », poursuit-il. Du côté de la composition du marché, 2022 a été marquée par la consolidation du secteur, avec le rachat de Veternity par IVC Evidensia. « Avec l'arrivée de la SCA en 2023, un nouveau regard sur les services funéraires sera possible », promet Antoine Sénécaut.

Traçabilité et impact environnemental maîtrisé

De façon à offrir un maillage sur l'ensemble de la France, cinq crématoriums sont déjà en construction, tous à impact environnemental maîtrisé, intégralement équipés de dispositifs de filtration afin de diminuer drastiquement les émissions - « un investissement élevé, mais qui n'a pas de prix pour nous », soulignent les



UNE FIN DE VIE DIGNE POUR LES ANIMAUX, UNE ATTENTE SOCIÉTALE FORTE

Comme le répète Vincent Dattée, fondateur d'Anima Care, la prise en charge de la fin de vie cristallise les liens qui unissent une famille avec une équipe vétérinaire. Il insiste sur le fait que la consultation d'euthanasie n'est pas la dernière consultation du vétérinaire avec la famille. Une étude américaine¹ sur les attentes des propriétaires d'animaux domestiques sur l'accompagnement en fin de vie et les soins *post-mortem* de leurs

animaux appuie ce propos. Ainsi, 72 % des propriétaires aimeraient prendre connaissance des options funéraires lors d'entretiens individuels en amont de la mort de leur animal. 60 % souhaiteraient passer entre 5 et 20 minutes avec le personnel vétérinaire pour examiner les options disponibles. 84 % des participants soulignent qu'il est important que le personnel vétérinaire visite les établissements de soins *post-mortem*

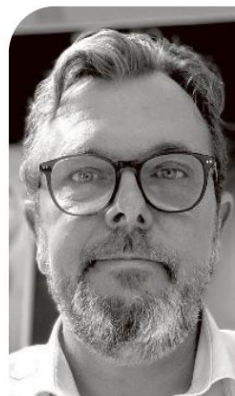
recommandés. Ils considèrent aussi, à 85 %, que la conservation du corps dans un sac-poubelle est inacceptable et se sentent très préoccupés par la manière dont le corps est conservé puis manipulé après la mort.

1. Cooney KA, Kogan LR, Brooks SL, Ellis CA (2020) *Pet owners expectations for pet end-of-life support and after-death body care : exploration and practical applications*. Topics in Companion Animal Medicine, 43 : 100503.



© Igor Solovjov/Stockphoto

Urnes funéraires. Selon une étude américaine de 2020, 85 % des gens interrogés sont préoccupés par les soins post-mortem.



VINCENT DATTÉE

Directeur général
délégué de la SCA



ANTOINE SÉNÉCAUT

Directeur général
de la SCA

dirigeants de la SCA. « L'offre sera centrée sur les établissements vétérinaires, explique Vincent Dattée, directeur général délégué de la SCA. Il n'y aura pas de lien d'actionariat entre la SCA et les structures vétérinaires. Le vétérinaire doit être rétribué pour son travail, mais sans lien capitalistique pour assurer un service réellement indépendant », estime-t-il.

Autre feuille de route de la SCA, une traçabilité exemplaire. « Nos normes seront élevées, avec un système de certification externe. Le vétérinaire pourra garantir avec certitude que les cendres qu'il remettra aux familles appartiennent bien à leur animal. Les crémations individuelles seront non

partitionnées. C'est-à-dire que, contrairement à certaines pratiques dites de crémation individualisée, un seul animal sera disposé dans la cellule de crémation. » Les crémations collectives seront aussi proposées, de même que celles individuelles privées, auxquelles assistent les familles. Pour cela, les équipes d'accueil seront formées aux spécificités du deuil animalier. ●

¹ Voir *La Semaine Vétéri*